

CONSERVATOIRE DE LA CCTNP

Le Conservatoire du Territoire Nord Picardie a obtenu sa labellisation par le Ministère de la culture et de la Communication en septembre 2019 dans la catégorie « Conservatoire à Rayonnement Intercommunal ».

Cette reconnaissance par l'Etat met en valeur sa qualité d'enseignement artistique en milieu rural au service de notre population à travers diverses missions :

- **EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

Liens avec l'Education nationale (interventions hebdomadaires dans les établissements scolaires dont création d'un orchestre au collège en septembre 2019) mais aussi avec les partenaires du territoire (milieu handicapé, réseau petite enfance, maisons de retraite, bibliothèques, etc.).

- **FORMATION DES AMATEURS**

Enseignements artistiques individuels et collectifs sans limites d'âges avec des professeurs diplômés.

- **ACTIONS CULTURELLES**

Auditions, concerts, master-class, avec les élèves et professeurs du C.R.I. mais aussi artistes nationaux et internationaux sur le territoire et au-delà en réseau avec d'autres établissements.

- **PÔLE RESSOURCE DU TERRITOIRE**

Partenariat avec le milieu associatif amateur.



SPÉCIALITÉ MUSIQUE

EVEIL MUSICAL ET INITIATION

Une première ouverture à la musique (dès 4 ans) avec un cours collectif de 45 minutes et un cours d'instrument de 20 minutes (dès 6 ans).

FORMATION ARTISTIQUE COMPLÈTE

Ouverte à tous publics, enfants (dès 7 ans) ou adultes débutants ou confirmés, elle comporte 3 volets :

- **LA FORMATION MUSICALE**

Cours collectif d'éducation musicale de 1 à 2 heures par semaine, indispensable et obligatoire pour l'apprentissage d'un instrument. Cours de culture musicale.

- **LA FORMATION INSTRUMENTALE**

Cours de 30 minutes à 1h15 par semaine.

- Les vents : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone et tuba.
- Les cordes : violon, violoncelle et guitare.
- Les Musiques Actuelles Amplifiées : batterie, guitare électrique, guitare basse et guitare folk.
- Les claviers : piano et percussions.

- **LES PRATIQUES COLLECTIVES**

Chorale adulte, chœur d'enfants, classes d'orchestre, ensembles de classes et ateliers de Musiques Actuelles, ensemble à cordes, violons dansants.

SPÉCIALITÉ THÉÂTRE ET ARTS DE LA MARIONNETTE

CYCLE DÉCOUVERTE

Une première ouverture au théâtre en cours collectif de 2 heures :

- Eveil de 8 à 12 ans
- Initiation de 13 à 15 ans

CYCLE 1

Avec l'entrée dans le cursus (3 cycles aboutissants à une certification) à partir de 16 ans, en cours collectif de 4 heures.

CYCLE 2

Pour les collégiens et lycéens ayant déjà une pratique du théâtre.

CYCLE 3

Fin du parcours ponctué par le Certificat d'Études Théâtrales (CET).

ADULTE

Un parcours adulte proposé à partir de 18 ans.

PÔLE HANDICAP

PARCOURS ADAPTÉ, PERSONNALISÉ ET ATELIERS

Dans le cadre de la loi d'égalité des chances de février 2005, les élus du Territoire Nord Picardie ont fait le choix d'élargir l'offre d'enseignement du conservatoire aux personnes en situation de handicap, afin qu'elles puissent bénéficier d'une pratique artistique adaptée (individuelle ou collective).

Plusieurs parcours y sont possibles en fonction des divers handicaps. Pour cela, une référente handicap a été nommée au sein même de l'équipe pédagogique du Conservatoire afin d'accueillir les familles concernées.

Le Conservatoire travaille également en lien étroit avec les établissements spécialisés du territoire. Les professeurs ayant suivi diverses formations dans ce domaine, nous aurons grand plaisir à vous accueillir au sein de notre établissement d'enseignement artistique.